

Questions orales

Les sénateurs libéraux de l'Alberta devraient sentir le vent de la démocratie qui souffle sur notre pays. La première tâche de Stan Waters sera d'encourager les autres sénateurs à ne pas empêcher la réforme démocratique du Sénat. Les Albertains voudraient qu'au moins sept nouveaux sénateurs de leur province soient élus dans cinq ans pour faire partie d'un Sénat nouvellement reconstitué.

Certaines personnes et certains partis parlent beaucoup de la réforme du Sénat. Notre gouvernement ne fait pas qu'en parler; il est passé à l'action.

Encore une fois, félicitations au premier ministre Mulroney, au premier ministre Getty et aux autres premiers ministres des provinces pour leurs réalisations extraordinaires.

Par conséquent, il est sûrement dans notre intérêt à tous que l'Accord du lac Meech et les documents signés par les premiers ministres soient ratifiés dès que possible.

En ce qui concerne la rencontre d'hier, je peux vous dire que les autochtones ont discuté non seulement avec le sénateur Murray, mais aussi avec la ministre de la Justice et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. La rencontre s'est déroulée dans une atmosphère amicale et détendue. Les dirigeants autochtones ont très clairement exposé leurs points de vue. Les ministres les ont écoutés et ont pris connaissance de leurs inquiétudes. Ils ont entrepris de les étudier individuellement et très attentivement.

Je peux signaler à mon collègue que les discussions sur les points qui ont été soulevés hier se poursuivent à l'heure actuelle.

[Français]

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ACCORD DU LAC MEECH

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Madame la Présidente, je voudrais poser une question au vice-premier ministre.

Au cours des derniers jours, les autochtones du Canada ont exprimé leurs vives inquiétudes, et même en fait un sentiment profond d'injustice, à l'égard du dénouement, en fin de semaine dernière, de la conférence des premiers ministres.

J'ai appris que la ministre de la Justice et d'autres ministres ont rencontré les leaders des groupes autochtones hier, à Ottawa. J'aimerais que le vice-premier ministre nous parle de l'issue de cette rencontre. Les leaders autochtones en sont-ils sortis satisfaits? Si non, qu'est-ce que le gouvernement du Canada a l'intention de faire pour apaiser leurs vives inquiétudes et leur faire oublier le profond sentiment d'injustice qu'ils ressentent à la suite de la conférence constitutionnelle tenue la semaine dernière?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, premièrement, je suis sûr que l'honorable chef de l'opposition reconnaîtra que l'Accord du lac Meech et le document signé la semaine dernière contiennent de très importantes dispositions visant le peuple autochtone.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Madame la Présidente, j'ai une question supplémentaire pour le vice-premier ministre.

Le premier ministre de Terre-Neuve a invité tous les premiers ministres provinciaux, ainsi que le premier ministre du Canada, à venir s'adresser à l'Assemblée législative de Terre-Neuve au sujet de l'amendement constitutionnel de 1987.

Je pose donc la question suivante: Le premier ministre lui-même va-t-il se rendre à Terre-Neuve pour y prendre la parole et, dans l'affirmative, quand fera-t-il ce voyage?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Madame la Présidente, le premier ministre du Canada et celui de Terre-Neuve ont été en contact presque chaque jour pour discuter de cette importante question.

Comme l'a indiqué le premier ministre en réponse à une question posée plus tôt cette semaine, si des signes permettaient de croire que sa présence faciliterait la ratification de l'Accord du lac Meech, il est évident qu'il serait prêt à se rendre à Terre-Neuve. Je crois que cette possibilité n'a pas été écartée.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Madame la Présidente, j'ai une autre question à poser au vice-premier ministre.

Au Manitoba, les législateurs ont déclaré qu'à leur avis, la modification constitutionnelle de 1987 n'aura pas été ratifiée par leur assemblée législative le 23 juin. Voici